

La Lettre de la SGDL  
Directeur de la publication :  
Dominique Le Brun  
Responsable éditoriale :  
Cristina Campodonico  
Conception graphique :  
Et d'eau fraîche  
ISSN : 2261-0154  
Dépôt légal à parution

Les nouveaux auteurs  
membres de la SGDL que nous  
sommes heureux d'accueillir :

Nathalie BARRIÉ  
Françoise BERCOT  
Anne BERT  
Marie-Agnès BEZANÇON  
Giulia BOGLIOLO-BRUNA  
Yves BOUDERO  
Gérard BOUYER  
Florence BURGAT  
Rachel CAMPERGUE  
Eve CHAMBROT  
CHAUNES  
Jocelyne CHEMIER-MISHKIN  
Isabelle CHEN  
Stéfan COÏC  
Chloé DELAUME  
Jean Durosier DESRIVIÈRES  
Catherine DUDENHOEFFER  
Chantal FORÊT  
Mariya FREZOULS  
Nicole GDALIA  
Vincent GOGIBU  
Danièle GUENOT  
Corinne JAVELAUD  
Sylvie KIENAST  
Marc KOENIG  
Franck LABAT  
Marie LE GALL  
Serge LE TENDRE  
Brigitte LE TREUT  
Bertrand LECLAIR  
Alain LERCHER  
Alix LERMAN-ENRIQUEZ  
Cécile LOMBARD  
Paul MARI  
Anne MATHIEU  
Bernard MÉHAUT  
Annie-France MISTRAL  
Céline MONCHOUX  
Lina MURR NEHMÉ  
Laure NAIMSKI  
Thi Minh-Hoang NGO  
Dada OTTONELLO-DVORAK  
Jean-Laurent POLI  
Corinne SAUZE  
Anne SENTUC  
Julie SIBONY  
Samuel SOCQUET  
Caroline TRIAUREAU  
Bernard TYBURCE  
Mathilde VERMER  
Nina ZIVANCEVIC

SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

Hôtel de Massa  
38, rue du Fbg-St-Jacques 75014 Paris  
tél : 01 53 10 12 15 - www.sgdL.org  
courriel : communication@sgdl.org

# LA LETTRE

## Voulez-vous être consultés en *gobbledygook* ?

Consultation publique de l'Union européenne pour une révision du droit d'auteur

« Tout le monde doit être bilingue dans une langue et en parler une autre. » La boutade attribuée au président Giscard d'Estaing est plus que jamais d'actualité. Nous venons tous de recevoir de l'Union européenne une consultation publique trilingue en une seule langue, puisque rédigée simultanément en anglais (ou plutôt son dialecte *gobbledygook*), en langue de bois et en jargon technocratique (pour lequel l'anglais parle d'*officialese*). La chose serait risible si elle ne nous concernait pas directement, puisqu'il s'agit de réviser les règles en matière de droit d'auteur. Le procédé a suscité de justes indignations qui ont été transmises aux autorités européennes. Mais l'Europe, c'est d'abord nous, et sur ce point, la France mériterait un carton jaune. Un intéressant rapport sur l'*Ambition francophone* remis le 12 février au président de l'Assemblée nationale par Pouria Amirshahi, député des Français de l'étranger, attirait l'attention sur l'usage du français dans les documents européens sous les différentes présidences. Si la présidence danoise n'a utilisé la langue de Voltaire que dans 3,3 % de ses documents, la présidence française n'en a fait usage que dans 16 % des siens, alors que les Italiens l'ont utilisée dans 22 % des leurs ! C'est en revanche la France qui a publié le plus de documents multilingues, mais dans 8,2 % des cas seulement.

La consultation publique est une heureuse initiative prise par l'Union européenne pour que tout citoyen puisse « participer activement à l'élaboration des politiques de l'Union européenne ». Ouverte à tous, elle utilise explicitement le barrage linguistique pour limiter le nombre de réponses, puisque « les documents se rapportant aux consultations ouvertes à un public spécialisé ne sont pas nécessairement publiés dans toutes les langues ». Jusqu'ici, cela a fonctionné, puisque les deux précédentes consultations sur la propriété intellectuelle ont recueilli respectivement 282 et 386 réponses. Alors pourquoi les promoteurs de cette consultation se sont-ils étonnés de recevoir en un mois plusieurs milliers de réponses ? C'est que sur la question du droit d'auteur et de l'accessibilité des œuvres, tout le monde peut avoir un avis, et que des appels à répondre massivement ont

été lancés, en particulier par les partis Pirates européens. De toute évidence, la culture ne concerne pas un « public spécialisé » : la Direction du Marché Intérieur, qui la réduit à un échange de « produits », aurait pu le prévoir. Les associations de créateurs, et la Société des Gens de Lettres, ont dans ces conditions décidé de rendre publiques leurs réponses, de relayer l'information auprès de leurs membres et de les renvoyer à une traduction française non officielle réalisée par l'Alliance européenne des auteurs et compositeurs de musique (ECSA) pour favoriser une participation massive des ayants droit à cette consultation.

Mais la traduction française ne suffit pas. Encore faut-il décrypter le *gobbledygook* bruxellois. Or, les questions nous ont paru singulièrement biaisées. Une grande partie, par exemple, nous interroge sur nos difficultés à nous procurer telle œuvre ou d'accéder à tel service sur l'ensemble du territoire européen, avant de nous demander si une solution législative est nécessaire. La petite musique qui s'entend derrière cette insistance est que le droit d'auteur serait « bloquant », ce qui justifierait une réforme, la multiplication des exceptions, et l'obligation de leur transposition dans tous les États membres. Le deuxième sous-entendu est que les problèmes sont d'ordre technique et non financier. Il ne viendrait pas à l'idée de demander si l'on éprouve des difficultés à régler son loyer ou si le prix de la demi-baguette bloque sa libre circulation transfrontalière. Il est de notoriété publique que seuls les « produits culturels », surtout dématérialisés, ne rencontrent que des obstacles techniques à la libre circulation des idées, puisqu'ils n'ont coûté à leur créateur que du temps de travail, sinon de loisir. Le troisième présumé concerne l'identité des problèmes dans tous les secteurs culturels : le livre, la musique, l'audiovisuel rencontrent-ils les mêmes problèmes ? Non, bien sûr, mais ils seront traités de la même façon. Comme des « produits ».

Sur un sujet essentiel, la multiplication des chausse-trapes finit par susciter la méfiance, et c'est dommage, car le principe d'une consultation publique est un incontestable progrès démocratique. Sauf en *gobbledygook*.

Jean Claude Bologne  
Président

FÉV - MARS 14  
N° 53

SGDL

# Les Rencontres sur le stand L37 PLACE DES AUTEURS – Salon du Livre

## VENDREDI 21 MARS

11h00 – 12h00

*Traduire Shanghai : images shanghaiennes dans la littérature d'aujourd'hui* – ATLAS

12h15 – 13h15

*Traduction en direct : Fernanda Garcia Lao* – ATLF  
Isabelle Gugnon présentée par Emmanuèle Sandron.

13h30 – 14h30

*Pourquoi les médias snobent le livre jeunesse ?* – La Charte  
Avec Christine Mongenet (universitaire), Natalie Beau (BNF), Françoise Dargent (journaliste), Vincent Cuvellier (auteur). Modéré par Carole Trébor.

15h30 – 17h00

*La relation texte/image : livres d'artistes, livres pauvres* – SGDL

Avec Hélène Dorion, Carol Bernier, Werner Lambersy, Jacqueline Ricard. Modéré par Mathias Lair.

17h15 – 18h15 *Littérature et grand reportage* – Scam

Antoine Perraud s'entretiendra avec Florence Aubenas, Jean Hatzfeld, Thierry Leclère, Jean-Paul Mari, Olivier Weber.

## SAMEDI 22 MARS

11h – 12h00 *Écrire sur l'écriture* – Scam

Colette Fellous rencontrera le lauréat du prix du journalisme littéraire.

12h15 – 13h15

*Argentine : un traducteur et son auteur* – ATLAS  
Avec Damian Tabarovsky et sa traductrice Nelly Lhermillier.

13h30 – 14h30

*La sexualité dans la littérature jeunesse* – La Charte  
Avec Stéphanie Rubini (illustratrice) Martine Pouchain (auteur), Frank Andriat (auteur), Eva Grynszpan (éditrice). Modéré par Maïa Brami.

14h45 – 15h45 *Négocier avec ses personnages* – SGDL

Avec les écrivains René de Ceccatty, Jean-Louis Fournier, Nathalie Kuperman. Modéré par Mathieu Simonet.

16h00 -17h00 *Les auteurs sur le web* – Scam

Antoine Perraud dialoguera avec Nicolas Delesalle, Pierre Haski et Christine Marcandier.

17h15 – 19h00 *Censure et autocensure*

SGDL / Scam / La Charte / ATLF / ATLAS  
Avec les écrivains Françoise Henry, Pierre Jourde, et Mathieu Simonet ; Patrick Maurus (traducteur) ; Yves Derai (journaliste) ; Candice Hayat (auteur, illustratrice). Modéré par Catherine Pont-Humbert, journaliste.

## DIMANCHE 23 MARS

11h00 – 12h00 « Des deux côtés du monde » – La Charte.

Création à partir de l'album éponyme paru chez Rue du monde, autour de la Patagonie au XVI<sup>e</sup> siècle. Avec Susana Robledo (auteur) et Renaud Perrin (illustrateur).

12h15 – 13h15

*Traduction en direct : Julio Cortazar* – ATLF  
Sylvie Protin présentée par Cécile Deniard.

14h45 – 15h45

*Auteurs hybrides et mélange des genres* – SGDL

Avec Charles Berberian, Lola Lafon, Pierre Lemaitre. Modéré par Catherine Pont-Humbert, journaliste.

16h00 – 17h00 *L'autofiction et les femmes* – SGDL

Avec Anne Geoffroy, plasticienne; Chloé Delaume, écrivain; Catherine Breillat, cinéaste et Annie Richard, universitaire et écrivaine. Modéré par Arnaud Genon (co-fondateur du site autofiction.com).

17h15 – 18h15 *Le grand entretien* – Scam

Lionel Duroy et Olivier Weber.

## LUNDI 24 MARS

10h – 11h30

*Evaluation des relations auteurs/éditeurs en Europe.*

SGDL – Scam – ATLF – ATLAS  
Martin de Haan (CEATL) ; Nicole Pfister Pfetz (AdS) ; Frédéric Young (Scam-SACD Belgique),  
Avec Hervé Rony (directeur général de la Scam) et Geoffroy Pelletier (directeur général de la SGDL).

11h45 – 12h45 *Les évolutions du contrat d'édition*

SGDL – Scam – ATLF – La Charte  
Transposition et mise en pratique de l'accord auteurs/éditeurs du 21 mars 2013 sur le contrat d'édition à l'ère numérique.

14h45 – 15h45

*Trousse de secours juridique pour auteurs*

*et illustrateurs en détresse* – La Charte  
Avec Gaël Aymon (auteur) et Agnès Defaux (sous réserve). Modéré par Aurore Petit.

16h00 – 17h00 *Profession : traducteur* – ATLF

Laurence Kiefé, Valérie Julia et Valérie Le Plouhinec.

## La réforme du régime social des auteurs

**Vendredi 21 mars 14h00 -15h30** Stand du CNL N80

*Le projet de réforme du régime social des artistes auteurs – Un marché de dupes ou de vrais bénéficiaires pour les auteurs ?*

Présentation par la SGDL des implications de la réforme sur le statut social, les revenus accessoires et la retraite des auteurs.

**Les vidéos de la journée d'information du 14 janvier**, organisée par la SGDL et la SOFIA, sont en ligne sur le site de la SGDL :

<http://www.sgdl.org/social/le-statut-social-des-auteurs/quelle-retraite-pour-les-auteurs-de-l-ecrit>

# Un projet de Cité internationale à Paris

L'association « Cité internationale de la littérature » est née ! « Il y a en France des salons, des foires, des fêtes, des centres, des politiques du livre mais le mot "livre" a fini par absorber et quasiment occulter dans le langage commun le fait que l'objet qu'il désigne est le véhicule d'un art majeur, la littérature. (...) Un art dont la diffusion est en crise, dont la transmission, essentiellement confiée à l'école, peine à se dégager de la confusion établie avec le "cours de français" », *pouvait-on lire dans un manifeste paru le 20 septembre dernier dans Le Monde des livres, signé par trente-trois écrivains français et étrangers de grand renom et appelant à la création d'une Cité internationale de la littérature.* ([www.lemonde.fr/livres/article/2013/09/19/pour-une-cite-internationale-de-la-litterature\\_3480640\\_3260.html](http://www.lemonde.fr/livres/article/2013/09/19/pour-une-cite-internationale-de-la-litterature_3480640_3260.html)).

En effet, il existe les Cités de la musique, de l'architecture, de la mode et du design, ou encore le Palais de Tokyo, mais aucune Cité de la littérature : aucune structure ouverte en permanence aux publics, susceptible de promouvoir la littérature comme art et de lui procurer un rayonnement international.

Depuis cette publication, une centaine d'auteurs ont exprimé leur soutien à ce projet d'envergure et Anne Hidalgo l'a mentionné dans son programme. De nombreuses rencontres avec les partenaires potentiels et les personnalités politiques concernées ont permis de mesurer l'élan qu'il suscite. C'est dans ce contexte qu'a été fondée l'association « Cité internationale de la littérature », destinée à piloter une étude de préfiguration en concertation avec tous les partenaires désireux de collaborer, dans l'esprit partenarial que nous défendons. Nous remercions la SGDL pour son soutien au projet et sa participation à la réflexion.

Anne-Marie Garat, Bertrand Leclair, Cécile Moscovitz

Pour en savoir plus, contactez l'association : [citedelalitterature@free.fr](mailto:citedelalitterature@free.fr).

## Les rencontres de la SGDL à l'Hôtel de Massa

**Jeudi 27 mars – 19h30 Une Saison de Nobel**

**JMG Le Clézio**, Prix Nobel 2008 – France

« *L'écrivain de la rupture, de l'aventure poétique et de l'extase sensuelle, l'explorateur d'une humanité au-delà et en dessous de la civilisation régnante* ».

Présentation Rita Metsoukocho

**Mardi 29 avril – 19h30 Une Saison de Nobel**

**Naguib Mahfouz**, Prix Nobel –1988 Egypte

« *Qui, par le biais de son travail tout en nuance, avec un éclairage réaliste et ambigu, a donné un art narratif arabe qui peut s'appliquer à toute l'humanité* »

**Mercredi 30 avril – 19h30**

Partenariat SGDL/Académie Mallarmé

Hommage à **Georges-Emmanuel Clancier**, en sa présence

**Mercredi 14 mai – 19h30 Anthropologie, Ethnologie et Fiction**

– un nouveau volet de la série *Science et Littérature*, initiée en 2009 à Massa. Avec Françoise Héritier, Tobie Nathan et Pascal Dibie. Modération Loïc Mangin (*Pour la science*).

**Jeudi 22 mai – 19h30 Une saison de Nobel**

**Seamus Heaney**, Prix Nobel 1995 – Irlande

« *Une œuvre de beauté lyrique et de profondeur éthique, qui exalte les miracles du quotidien et le passé vivant* »

**Lundi 26 mai – 19h30 La Guerre des écrivains**

Avec Antoine Compagnon, professeur au Collège de France

**Mardi 3 juin – 19h30** Rencontre en partenariat avec l'Institut français et webtv culture.

**Un auteur et ses traducteurs** : Jean-Philippe Toussaint dialoguera avec Kan Nozaki (traducteur japonais), Marianne Kaas (traductrice néerlandaise) et John Lambert (traducteur américain).

**Jeudi 5 juin – 9h30 – 18h30** En partenariat avec le pôle de recherche « Censure, Institutions, littérature » de l'ITEM (CNRS et École Normale Supérieure)

**Journée d'études sur l'autocensure.** *Ce qu'on n'ose pas publier. L'autocensure des écrivains, ses raisons et ses agents.*

Intervenants pressentis (programme en cours d'élaboration) « Regards d'auteurs » (deux séances) : Philippe Vilain, Belinda Cannone, Emmanuel Carrère, Patrick Deville, Régis Jauffret, Pierre Mérot, Pierre Michon, Jean-Claude Perrier, Daniel Bournoux, Gilles Ben Itah, Alain Absire, Renaud Camus, Dominique Noguez, Michel Houellebecq, Jean-Philippe Domecq.

« Métiers du livre » (deux séances) : Claude Durand, Richard Millet, Charles Dantzig, Olivier Lhostis, Jean-Marie Laclavetine, Eric Naulleau, Mohammed Aïssaoui, Raphaël Sorin.

« Regards de juristes » (une séance) : Jean-Paul Carminati, Isabelle Wekstein, Mathieu Simonet, Isabelle Weygand

Pour toutes les rencontres à Massa, l'entrée est libre sur réservation : [communication@sgdl.org](mailto:communication@sgdl.org) ou tél : 0153101207.

## Mathieu Simonet coopté au conseil d'administration de la SGDL

L'écrivain et avocat Mathieu Simonet a été coopté à l'unanimité lors du dernier Comité de la Société des Gens de Lettres, jeudi 16 janvier 2014.

Romancier, Mathieu Simonet a publié : *Les Carnets Blancs*, Seuil, 2010 ; *La Maternité*, Seuil, 2012 ; *Les Corps fermés*, Émotocourt, 2012 ; *Marc Beltra*, Omniscience, 2012. Son travail, pour lequel il parle « d'autobiographie collective », part d'expériences personnelles, parfois intimes, confrontées à celles de personnages invités ou d'inconnus.

Avocat, Mathieu Simonet est spécialisé dans le droit de la propriété intellectuelle, des jeux et de la télévision interactive. Il a créé, depuis janvier 2014, le Cabinet Beaumarchais. Il enseigne le droit des affaires et le droit de la communication à l'ISG.

Homme de radio, Mathieu Simonet a animé l'émission radiophonique *Le Sixième Sens* sur VIVRE FM. Il a aussi animé des ateliers en milieu scolaire (le « jeu/je d'écriture », 2011/2012), et des visites-ateliers du Palais de Tokyo dans le programme « Palais décalé » en 2013. Il a également dirigé un numéro du *Magazine littéraire* sur « L'écriture de soi » (mars 2013).

# Les partenariats de la SGDL avec les théâtres en région s'élargissent aux villes de Nice, Toulouse, Toulon et Villeurbanne

## THÉÂTRE NATIONAL DE NICE / CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL / NICE CÔTE D'AZUR

Le Théâtre National de Nice fait partie du réseau des Centres Dramatiques Nationaux. Théâtre de création et de service public, le Centre a une mission très importante partagée en deux volets : la création dramatique et l'accueil de spectacles reflétant les grands courants de la création théâtrale contemporaine. En dehors de sa principale activité, le théâtre, accueille également des compagnies de danse contemporaine, des récitals ou encore des concerts au cours de la saison. Le Centre Dramatique National-Nice Côte d'Azur est un pôle de création et de diffusion théâtrales de haut niveau qui a aujourd'hui conquis un vaste public et atteint un rayonnement régional et national. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, Irina Brook en est la directrice artistique.

Tarif préférentiel à l'attention des adhérents de la SGDL accordé, dans la limite des places disponibles et validé lors du retrait des billets sur présentation de la carte SGDL.

Réservation conseillée au 04 93 13 90 90 ou sur le [www.tnn.fr](http://www.tnn.fr)  
Accueil-billetterie ouvert du mardi au samedi de 14h à 19h.

### Prochains spectacles :

#### **Mort d'un commis voyageur d'Arthur Miller**

Texte français et mise en scène Claudia Stavisky  
12 au 15 mars, Salle Pierre Brasseur

#### **Un homme qui dort d'après Georges Perec**

Adaptation Linda Blanchet et Gabor Rassov  
12 au 16 mars, Salle Michel Simon

#### **33 Monstres d'après Trente-trois monstres de Lydia Zinovieva**

Traduction Jacques Imbert

Adaptation et mise en scène Sophie de Montgolfier

Du 19 au 22 mars 2014, Salle Michel Simon

Théâtre national de Nice - Promenade des Arts  
06300 Nice Tél 04 93 13 90 90 - [www.tnn.fr](http://www.tnn.fr)

## THÉÂTRE NATIONAL DE TOULOUSE

Le Théâtre national de Toulouse Midi-Pyrénées, centre dramatique national (CDN) dirigé par Agathe Mélinand et Laurent Pelly, est en premier lieu un centre de création et de diffusion théâtrales. Depuis son inauguration en octobre 1998, le TNT s'est affirmé, au fil des saisons, comme le lieu d'une invitation au voyage en compagnie des voix, des gestes, des paroles venues du monde entier. Le bâtiment dispose de trois salles de représentations : la Grande salle, le Petit théâtre avec son gradin modulable et le Studio, ainsi que des locaux de répétition. Troupes et artistes de Midi-Pyrénées y trouvent également un lieu de coproduction et d'accueil.

Au sein du TNT, l'Atelier – atelier de formation et d'insertion professionnelle – séjourne et s'émancipe pendant plus d'un an au travers de stages et d'ateliers de recherche sous la direction de grands metteurs en scène.

Tarif préférentiel à l'attention des adhérents de la SGDL : 19€ au lieu de 25€, dans la limite des places disponibles en précisant le code SGDL lors de la réservation par téléphone.

Accueil et réservations : du mardi au samedi de 13h à 19h au TNT.  
Par téléphone : 05 34 45 05 05

### Prochains spectacles :

#### **Le Songe d'une nuit d'été de William Shakespeare**

Mise en scène Laurent Pelly

Création - Production TNT / Spectacle présenté avec le soutien de la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées.

Du 25 mars au 19 avril – Grande salle

#### **Une sacrée boucherie d'Emmanuelle Laborit**

et Pierre-Yves Chapalain Mise en scène Philippe Carbonneaux  
International Visual Theatre

Spectacle bilingue langue des signes française / français, à partir de 16 ans. Du 26 au 29 mars – Petit théâtre

**Ylajali de Jon Fosse, d'après le roman Faim de Knut Hamsun**  
Mise en scène Gabriel Dufay / Compagnie Incandescence  
Du 2 au 6 avril – Petit théâtre

Théâtre national de Toulouse, 1 Rue Pierre Baudis  
31000 Toulouse Téléphone : 05 34 45 05 05

## THÉÂTRE LIBERTÉ

Le Théâtre Liberté conjugue la recherche de l'excellence artistique et une dimension populaire. Ses 3 salles ainsi que le hall conçu tel une rue traversante, accueillent du théâtre, de la musique, de la danse, des conférences, du cinéma et des arts numériques. Le public est convié régulièrement à des actions pédagogiques et participatives, à des rencontres et débats, à de multiples formes et propositions qui font de ce lieu un théâtre vivant et ouvert sur la Cité. Le Théâtre Liberté est un lieu de créations, d'interactions et de rencontres ; un carrefour entre les disciplines, les cultures et les populations.

Tarif préférentiel à l'attention des adhérents de la SGDL : 20 € au lieu de 26 €. Sur présentation de la carte SGDL au guichet du théâtre. L'accueil billetterie est ouvert du mardi au samedi de 11h à 19h et les dimanches de représentation à partir de 15h.

### Prochains spectacles :

#### **Comment vous racontez la partie,**

Texte et mise en scène de Yasmina Reza

du 11 au 13 mars à 20h30, Salle Albert Camus

#### **Tu tiens sur tous les fronts d'après Christophe Tarkos**

Conception, musique et mise en scène Roland Auzet

Avec Hervé Pierre, sociétaire de la Comédie-Française et Pascal Duquenne. 21 et 22 mars à 20h, Salle Fanny Ardant

#### **Britannicus, Mise en scène Xavier Marchand**

21 mars à 20h30 et 22 mars à 17h, Salle Albert Camus

A partir de 12 ans

Théâtre Liberté - Grand Hôtel - Place de la Liberté  
83000 Toulon - Tél. 04 98 00 56 76

## THÉÂTRE NATIONAL POPULAIRE – TNP

Jean Vilar, qui réalisa les moments les plus glorieux et civiques du théâtre public français, affirme, en 1951 (montage d'extraits du Petit Manifeste de Suresnes) : « Il y a encore certaines gens pour qui le théâtre est une nourriture aussi indispensable à la vie que le pain et le vin. Le TNP est donc, au premier chef, un service public. Tout comme le gaz, l'eau et l'électricité. Notre ambition est donc évidente : faire partager au plus grand nombre ce que l'on a cru devoir réserver jusqu'ici à une élite. Mais quel équilibre difficile ! Et combien délicat à maintenir. Équilibre entre le poète, son œuvre, le grand public, les interprètes, les techniciens. L'art du « théâtre populaire » est donc une révolte permanente. »

Fondé en 1920 par Firmin Gémier, le Théâtre National Populaire continue aujourd'hui de défendre cette politique ; à la suite de son fondateur, se succèdent à sa direction de très grands artistes tels que Jean Vilar, Georges Wilson, Roger Planchon, Patrice Chéreau, Georges Lavaudant, puis Christian Schiaretti depuis 2002. Ce dernier, très attaché à un théâtre de répertoire, reprend régulièrement ses créations avec les comédiens de sa troupe. Doté de trois salles de spectacle et trois salles de répétitions, le TNP s'inscrit, plus que jamais, comme une des plus importantes scènes du théâtre en Europe.

Tarif préférentiel accordé sur présentation de la carte SGDL, applicable sur une sélection de spectacles de la saison 2013-2014, dans la limite des places disponibles : 18€ au lieu de 24€  
[www.tnp-villeurbanne.com](http://www.tnp-villeurbanne.com) - Billetterie : 04 78 03 30 00,  
[billetterie@tnp-villeurbanne.com](mailto:billetterie@tnp-villeurbanne.com)

TNP, 8 place Lazare-Goujon  
69627 Villeurbanne Cedex Tél : 04 78 03 30 00